



TRANSPORT REGIONAL DE VOYAGEURS

Comité Régional des Services de Transport (COREST)

VALLEE DE LA MARNE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 17 novembre 2016 à 18h
Hôtel de Ville - Epernay**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.31.45



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Vallée de la Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Présidence du COREST Vallée de la Marne :

M. Franck LEROY, Vice-Président du Conseil Régional Grand Est, Maire d'Epernay
M. Franck DHERSIN, Président de la Commission Transports du Conseil Régional Hauts-de-France

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité

Région Hauts-de-France :

M. Augustin FERTE, Directeur-adjoint des transports

SNCF – Mobilités :

Mme Maria HARTI, Directrice régionale adjointe TER
M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne

SNCF – Réseau :

Mme Gaëlle GBADIN, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Île-de-France
M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

La liste des participants est jointe en annexe.

M. Franck LEROY, Président du COREST Vallée de la Marne (VDM), souhaite la bienvenue aux participants, présente et remercie les intervenants en tribune ainsi que M. Franck DHERSIN, Président de la Commission Transports du Conseil Régional Hauts-de-France.

M. LEROY propose ensuite, dans la mesure où cette ligne dessert également le territoire de la Région Hauts-de-France, que cette instance de concertation soit co-présidée.

M. Franck DHERSIN, Président de la Commission Transports du Conseil Régional Hauts-de-France, précise tout d'abord le fort intérêt qu'il porte à la ligne VDM et accepte cette co-présidence, signe fort de la volonté conjointe d'améliorer le service ferroviaire de cette ligne.

M. LEROY, souligne ensuite que 15 COREST ont été créés dans le Grand Est dans une logique de bassin de déplacements et d'intermodalité. Cependant, compte tenu des enjeux politiques forts liés à la ligne Vallée de la Marne et de son caractère interrégional et structurant au regard de la nouvelle dimension territoriale du Grand Est, il a été décidé de créer un COREST spécifique à cette ligne. Il fait part enfin de son attachement à la poursuite de la concertation dans la continuité des précédentes instances.

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes de la ligne VDM pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

1. Vie de la ligne régionale VDM (régularité, suppressions, trafic)

M. Christophe DESMARETS, Président de l'association ADULT, souligne tout d'abord la baisse significative du taux de régularité en 2015 et des prévisions catastrophiques pour 2016.

Il regrette que la présentation des trains supprimés n'intègre pas les trains dont la suppression est prévue dans le cadre d'un plan de transport adapté. Il souhaite que le taux de régularité soit exprimé par train et non de manière globale.

Un membre de l'association ADULT souhaite une prise en compte des suppressions dans le calcul de la régularité estimant qu'un train supprimé doit être considéré comme en retard.

M. Arnaud LEPAGNEZ, Usager, indique que la circulation des trains est arrêtée dans les 2 sens pendant 2h30 en cas d'accident de personnes.

M. DESMARETS remarque ensuite que les défaillances de matériel représentent la moitié des motifs de suppression de trains.

M. Christian BRUYEN, Maire de Dormans, note une réelle dégradation des services depuis quelque temps. Il souhaite que soit portée une attention particulière à la gare de Dormans, tant en termes d'offre de transport, qu'en termes d'ouverture du guichet au public, notamment au regard des aménagements réalisés par la commune.

M. Jacques KRABAL, Député-Maire de Château-Thierry, fait part de son intérêt pour une gestion unique de l'ensemble de la ligne, que ce soit pour les infrastructures, les services et les gares. Il salue la volonté de travail en commun des deux Régions affirmée à l'occasion de ce COREST, et demande des signes concrets d'une approche globale et collective de la part des deux Directions régionales SNCF concernées.

Il émet des inquiétudes à propos des risques de renforcement de l'encombrement des accès à la Gare de Paris Est avec l'arrivée du CDG Express.

Mme Maria HARTI, Directrice régionale adjointe TER, précise les diverses entités SNCF :

-SNCF Mobilités : offre de transport et services associés

-Gares et Connexions : bâtiments voyageurs

-SNCF Réseau : infrastructures ferroviaires

Elle indique par ailleurs que le plan de robustesse commence à produire ses effets mais qu'il se heurte aux problèmes d'enrayage liés aux feuilles mortes.

M. Franck LEROY, insiste sur le fort potentiel de la ligne Vallée de la Marne, illustré par une hausse du trafic de 1,62 % malgré les problématiques rencontrées par la SNCF dans la gestion quotidienne de la ligne.

2. Evolution de la desserte

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité du Grand Est, précise tout d'abord que le système de production de la ligne Vallée de la Marne est confronté à des difficultés lourdes et multiples.

C'est pourquoi, en complément des actions immédiates engagées par SNCF, la Région a engagé un certain nombre de réflexions à moyen et long termes. L'un des défis majeurs pour le Grand Est est le maillage Est-Ouest avec l'axe Nord (Hirson –Charleville – Metz), la ligne Vallée de la Marne et la ligne 4 Paris-Troyes-Belfort-Mulhouse.

2017 sera la 1^{ère} année de transition consacrée au travail exploratoire avec la SNCF et un certain nombre de décisions seront prises. Elles concerneront le matériel ferroviaire, la structuration de l'offre, l'évolution de la tarification.

M.DESMARETS demande une augmentation du nombre d'arrêts à Dormans.

Un autre usager demande des trains plus tardifs le soir pour revenir de Paris.

M. KRABAL souligne que s'il existe une réelle impatience exprimée par les usagers présents à la réunion du COREST Vallée de la Marne, c'est le fait de discours répétés année après année sans que les améliorations ne soient visibles. Il demande à ce que des objectifs clairs soient fixés et qu'un agenda soit défini pour atteindre ces objectifs.

Il souhaite, par ailleurs, une amélioration des relations entre Château-Thierry et Reims pour favoriser les déplacements des étudiants notamment mais également les projets existants en lien avec les hôpitaux de Reims.

M. LEROY rappelle le contexte très particulier qui a prévalu en 2016 avec la fusion des Régions mais également la révélation de l'état général des infrastructures avec la présence de lignes fortement dégradées qui ont obligé le Conseil régional Grand Est à ajuster ses priorités. Cela ne remet pas pour autant en question la volonté de la Région de développer l'offre tout en maîtrisant la contribution publique régionale.

3. Matériel ferroviaire

Un cheminot demande l'adaptation de locomotives fret actuellement immobilisées de façon à ce qu'elles puissent assurer des circulations pour les voyageurs.

M. Francis ROCHETTE, Usager, s'interroge sur l'absence de matériel réversible comme en Alsace.

Eléments de réponse postérieurs à la réunion du COREST : le 18 novembre 2016, la Région Grand Est a voté le transfert des lignes de trains d'équilibre du territoire (TET), ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour la ligne VDM. En effet, la ligne Paris-Troyes-Belfort-Mulhouse (« ligne 4 ») sera gérée dès 2018 par la Région Grand Est et dotée de rames Coradia Liner bi-mode. Cette ligne repose sur des logiques organisationnelles, financières, techniques et commerciales similaires à celles de la Vallée de la Marne. Aussi, des premières orientations relatives à l'affectation mutualisée de nouveau matériel ferroviaire entre la ligne 4 et la ligne VDM ont pu être dévoilées dès le vote de l'accord avec l'Etat sur les TET. Cela pourrait se traduire dès 2018, par l'utilisation sur VDM d'un équivalent de 4 rames neuves en heure creuse, dans un délai incomparablement plus rapide que ce qu'aurait nécessité une commande spécifique de matériel neuf.

4. Tarification

M. DESMARETS souhaite la mise en place d'une tarification équitable, d'une indemnisation en cas de suppression ou de retard de train, et d'un accès facilité à l'acquisition des titres de transport.

M. LEROY, tient à préciser que des travaux sont en cours visant à l'harmonisation des différentes gammes tarifaires en vigueur sur le territoire du Grand Est. Dans un second temps, il sera examiné une tarification adaptée à certaines lignes spécifiques, dont VDM.

M. WEYER complète en évoquant les avancées progressives au plan national, pas encore totalement confirmées, concernant la liberté tarifaire, visant à s'affranchir des contraintes liées à la référence au barème kilométrique ferroviaire. Cette nouvelle donnée est indispensable pour proposer des tarifications régionales plus attractives tout en préservant l'équilibre économique du service ferroviaire pour la collectivité.

Un usager souligne l'intérêt de la tarification Paris pour Tous.

Mme DOOSTERLINCK rappelle qu'il existe également une tarification nommée Champagne-Ardenne pour Tous qui permet de bénéficier de réductions intéressantes sur le TER Vallée de la Marne pour se rendre à des événements organisés en Champagne-Ardenne.

5. Distribution

Diverses interventions concernent la distribution des titres de transport, plus particulièrement à Dormans et Epernay.

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne, indique l'ouverture du guichet à Dormans de 6h10 à 10h10, 5j/semaine ainsi que la présence d'un DBR (distributeur de billets régionaux).

Mme HARTI, confirme la suppression de la Borne Libre Service en gare d'Epernay permettant la délivrance de billets au tarif national SNCF, en raison de la faiblesse des ventes.

Depuis, et hors réunion, il a été précisé que les titres de transport pour cette ligne, y compris les tarifs liés à des cartes de réduction peuvent être achetés depuis le 17 novembre 2016 sur l'application mobile SNCF.

6. Divers

Un usager de la gare d'Epernay considère que l'offre de stationnement aux abords de la gare n'est pas satisfaisante.

M. LEROY souligne qu'il est effectivement nécessaire de travailler la politique de stationnement dans son ensemble en veillant à la cohérence de l'offre gérée par la commune et les conditions de stationnement proposées par Effia.

Mme Gwladys FONTANIEU, Usagère, souhaite une amélioration de l'accès aux quais pour les cyclistes en gare d'Epernay (avec par exemple un équipement sous forme de rampe d'accès) à installer sur les escaliers.

M. Pierre DEBANO, Usager, propose une ouverture à la concurrence s'agissant de l'exploitation de la ligne.

M. Yann JOSSE, conteste cette idée et demande le bilan de l'ouverture à la concurrence du volet fret ferroviaire.

Mme HARTI répond que depuis l'ouverture du fret ferroviaire à la concurrence il y a environ 10 ans, la SNCF conserve 60% du marché mais présente un déficit opérationnel annuel d'environ 80 millions d'euros du fait notamment de la réduction de la part du ferroviaire dans le transport de marchandises.

M. WEYER précise que l'ouverture à la concurrence pour ce qui concerne le transport ferroviaire de voyageurs, n'est pas encore permise par la loi française. Par ailleurs, la ligne Vallée de la Marne, relevant d'un système de production complexe, ne semble pas adaptée pour une expérimentation.

M. Victor ETIENNE, Président de l'association AOUT, demande des précisions sur la ligne ferroviaire Meaux-La Ferté Milon et souhaite savoir s'il y a des discussions avec l'Île - de - France car cette ligne est desservie par des Transilien.

M. Franck DHERSIN, Président du COREST, confirme qu'il y a besoin d'améliorations de la qualité de services sur cette ligne.

M. FERTE indique le planning de réalisation des travaux de la mise en accessibilité de la Gare de Château-Thierry sur le périmètre SNCF Réseau (traitement des quais et franchissement des voies). Ces travaux sont planifiés dans le Sd'ap Picardie en 2021- 2023
Le programme prévu comporte notamment, le rehaussement des 3 quais et installation de 3 ascenseurs sur la passerelle existante à moderniser

M. KRABAL souhaite également qu'un travail soit réalisé sur l'intermodalité entre les zones desservies par la ligne VDM. Il se félicite par ailleurs de l'engagement de la Région Hauts-de-France concernant la mise en accessibilité de la gare de Château-Thierry.

7. Constitution de groupes de travail technique

En conclusion de cette réunion, MM. Franck LEROY et Franck DHERSIN proposent la création d'un groupe de travail technique consacré aux horaires/dessertes de la ligne VDM.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. LEROY remercie les participants et clôt la réunion. Il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Vallée de la Marne (selon liste d'émargement)

Présidence du COREST :

M. Franck LEROY, Vice-Président du Conseil Régional du Grand Est, Maire d'Epernay

M. Franck DHERSIN, Président de la Commission Transports du Conseil régional des Hauts-de-France

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

M. Christian BRUYEN, Maire de Dormans

M. Jean-Paul ANGERS, Conseiller municipal d'Epernay

M. Rémi GRAND, Conseiller municipal délégué d'Épernay
M. Dominique KLEIN, Conseiller municipal d'Épernay
M. Jacques KRABAL, Député-Maire de Château-Thierry
M. Jason CASSATA, Délégué auprès du Président de la Commission Transports, Conseil régional des Hauts-de-France
M. Pierre MARTINET, Vice-Président de la CCEPC
M. Dominique MOYSE, Conseiller Régional Hauts-de-France
Mme Barbara NAVEAU, Maire de Dizy, Usagère
M. Claude MARECHAL, conseiller municipal d'Épernay, président du SCOTER
M. Jean-Pierre LANGLET, Représentant du Président du CESER Grand Est
Mme Sophie PURON, Directrice AUDC
M. Yves LEROY, Jeune Chambre Economique d'Épernay
M. Alexandre GALVEZ, réseau urbain d'Épernay (MOUVEO)
M. Jean-François LEMBRE, Ville d'Épernay
M. Gaëtan SEZNEC, Ville d'Épernay
M. Sébastien GRILLIAT, Ville d'Épernay
M. Hugo JARRIGE, Kéolis Château-Thierry

Associations et usagers :

M. Karim BENALI, Président de l'Association des usagers de Châlons-en-Champagne (ACCUS)
Mme Hélène DEVILLIERS, Usagère,
M. Krystof BOULNOY, Usager, La mode fait son défilé
Mme Muriel GADAN, Usagère, association ADULT
Mme Isabelle NOEL, Usagère, association ADULT
M. Francis ROCHETTE, Usager
M. Pierre DEBANO, Usager
M. Christophe DESMARETS, Usager, Président ADULT
M. Arnaud LEPAGNEZ, Usager, ADULT
M. Sébastien GOUILLARD, Usager
M. Victor ETIENNE, Association AOUT
M. Philippe VALICI, Usager
M. Olivier SCOLCA, Usager, ADULT
Mme Gwladys FONTANIEU, Usagère
Mme Dorian FOREST, Usager
M. Eric BOUVIER, Usager, association ADULT
M. Yann JOSSE, Usager
M. Benoît MAHIEU, Usager
M. Bruno GERARD, Usager
M. Bertrand BERGOT, Usager
M. Gilbert CALI, Retraité SNCF
M. Dany CORUISSIER, Usager
M. Nicolas DARGENT, Usager
M. Bruno DELABRUYERE
M. Daniel LEPAGNEZ, Retraité SNCF

SNCF Mobilités :

Mme Maria HARTI, Directrice régionale adjointe TER
M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne
Mme Krystel DOOSTERLINCK, Responsable ligne TER Vallée de la Marne
Mme Blandine BARANZINI-GOUHENANT, Directrice des Affaires Publiques et de la Communication Externe

SNCF Réseau :

Mme Gaëlle GBADIN, gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Ile-de-France
M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Franck DETAIL, CGT Cheminots
M. Kévin CHANCHEVRIEN, CGT Cheminots
M. Christophe LE GAC, CFDT Cheminots Champagne-Ardenne
M. Josselin JOBERT
M. Jérôme DONDELINGER
M. Olivier MAIGRET, conducteur Fret SNCF

Région Hauts-de-France :

M. Augustin FERTE, Directeur adjoint des Transports
M. Matthias DESMARETZ, Responsable département exploitation

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports de la Mobilité au Conseil régional
Mme Esther GERVAIS, Chargée de mission Convention
M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, Territoire Aube et Haute Marne

Excusés :

Mme Christine GUILLEMY, Vice-présidente du Conseil régional en charge des Mobilités et des Infrastructures de transport, Maire de Chaumont
M. David VALENCE, Président de la Commission des Transports et des Déplacements, Maire de Saint-Dié-des-Vosges